



Accompagner à Domicile
pour Préserver l'Autonomie

Rapport d'activité

SPASAD

AIDE 2020 SOINS

LES TEMPS



D'ADELE





SOMMAIRE

Le rapport moral de la Présidente	Page 3
Le rapport d'activité de la directrice générale	Page 6
Les services ADPA	Page 7
Les éléments forts de l'année	Page 10
- S'adapter à la gestion de la crise	
- Le Service Prévention face à la crise	
- Accompagner la création de l'Equipe Spécialisée Maladies Neuro-dégénératives	
- S'adapter à un nouveau système informatique	
- Créer Filiadpa SAS	
Les territoires ADPA	Page 22
- Grenoble	
- Agglo Nord	
- Grésivaudan	
- Agglo Sud	
- Sud Isère	
Les ressources humaines	Page 40



LE RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

2020, une année bien compliquée pour tous, personnes accompagnées, salariés, administrateurs.

La crise Covid-19 nous a pris par surprise et a bousculé toutes nos bonnes résolutions et nos sages décisions présentées en AG dernière, mais elle a aussi perturbé nos habitudes de travail et de vie.

Avant toute chose, je tiens à souligner l'engagement de tous les salariés qui a permis de traverser au mieux cette année si difficile, exigeante et éprouvante. Je tiens au nom du conseil d'administration à les en remercier très chaleureusement.

Une cellule de crise a été créée afin de s'adapter en permanence aux consignes sanitaires d'une part et d'autre part, d'assurer un suivi des cas Covid chez les personnes aidées et les salariés.

Le télétravail a été mis en place, ce qui a nécessité une grosse logistique.

Par ailleurs, la distribution des équipements de protection individuels a été chronophage et mobilisé fortement des moyens humains mais aussi des moyens financiers même si la solidarité a joué de la part de donateurs inhabituels.

Cette crise a impacté lourdement notre activité surtout en aide : nous avons réalisé seulement 402 000 h pour 535 000 h prévues. Il faut signaler que lors du premier confinement, la consigne du Département était de réaliser uniquement les prestations indispensables.

Au moment même où notre activité en aide venait à se stabiliser, nous enregistrons une cruelle chute qui a impacté lourdement notre résultat 2020. Heureusement que les autres services de l'Adpa qui sont soit à l'équilibre soit légèrement excédentaires viennent compenser en partie cette lourde perte.

Ajoutez à cela qu'un doute persiste quant à l'application par le Département des décrets liés à la crise sanitaire concernant le maintien des financements des heures prévues au CPOM, plutôt qu'un financement sur les heures réalisées.

Un zoom sur la prime Covid, une belle initiative mais qui, malheureusement, a semé beaucoup de déception particulièrement chez le personnel de l'aide. 1 000€ étaient attendus et annoncés dans la presse locale et dans un article d'Isère Magazine. Si le personnel du soin et le personnel du Siège

ont pu en bénéficier, cela n'a pas été le cas pour le personnel de l'aide. En effet, le Département s'est appuyé non pas sur le nombre de salariés en exercice mais sur le nombre d'heures prestées pendant le confinement, or elles ont été moindres, rappelez-vous les consignes citées plus haut. Au lieu de 1 000€, c'est 576€ qui ont été attribués pour un temps plein. Certes, l'octroi de MIG (Mesures d'Intérêt Général) est venu amoindrir cette iniquité mais pas pour tous. Et malheureusement, l'ADPA n'a pas les fonds nécessaires pour apporter le complément financier.

Je ne peux passer sous silence l'avenant 44 de l'accord de branche de l'aide à domicile qui a augmenté la valeur du point de 0,12€ et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier de l'année : une excellente nouvelle quand on sait que l'augmentation des salaires a été gelée pendant plus de 4 ans. Une mesure qui correspond à près de 250 000€ en aide pour l'ADPA mais qui à ce jour n'est pas prise en compte par le financeur. Une démarche est en cours pour demander au Département de respecter l'opposabilité de cet avenant.

Lors de notre dernière AG, nous avons décidé de poursuivre la mutation de notre système informatique avec le GIES (Groupement Informatique de l'Economie Sociale) de Colmar. La surcharge de travail due à un véritable bouleversement dans les pratiques professionnelles a été plus important que prévu d'autant que la prise en main a dû se faire à distance avec les difficultés que cela implique.

Le cumul de la situation de crise et le changement de logiciel de saisie a été une véritable gageure. Merci à tous et particulièrement au service ressources humaines qui a dû réaliser une double saisie de paye. Cette évolution numérique qui ne fait que commencer s'inscrit pleinement dans le projet du gouvernement d'informatiser massivement le médico-social dès 2021.

Le service de soins infirmiers a subi aussi ces effets et la nouvelle responsable Santé SPASAD, arrivée courant août 2020, a dû s'intégrer dans ce drôle de contexte.

Quant au service prévention, il a dû se mettre en sourdine pendant cette période pour ce qui est des activités collectives mais a développé des soutiens téléphoniques individuels.

Vous l'avez bien compris, l'ADPA n'a pas échappé aux conséquences de la crise sanitaire mais n'a pas pour autant abandonné ses projets.

Je tiens à relever la mise en place de l'équipe spécialisée des maladies neurodégénératives en partenariat avec l'ADPA Nord Isère.

Nous avons saisi les opportunités de consolider notre activité aide par l'éventuelle reprise de services qui, à ce jour, n'a pas encore abouti.

Quid de la filiale Filiadpa SAS ? Un an d'existence déjà au sein de l'ADPA !

L'équipe technique a continué à assurer sa mission pendant la crise sanitaire malgré des difficultés de fonctionnement et je les en remercie.

Sud Isère Téléalarme, baptisé depuis peu Sud Isère Téléassistance pour signifier une ouverture sur la complémentarité aides humaines et aides techniques, s'est installé en juin dans ses nouveaux locaux situés dans le même bâtiment que le Siège, en rez-de-chaussée.

De nouvelles offres de services sont en cours de réflexion, elles verront le jour courant 2021. Un responsable commercial vient d'être embauché afin de renforcer l'équipe.

La gouvernance a, elle aussi, été impactée par la crise sanitaire : alors qu'un nouveau conseil d'administration venait d'être élu, toutes nos réunions (11 bureaux et 3 CA) ont eu lieu en « visio », ce qui n'a pas facilité ni les échanges, ni les prises de contact.

Malgré les difficultés, nous avons revisité nos statuts et notre règlement intérieur afin de pouvoir prendre en compte tous les pouvoirs des personnes accompagnées adhérentes. En effet, le nombre de présents en assemblée générale extraordinaire est insuffisant et chaque présent n'ayant que 2 pouvoirs, le quorum requis est difficilement atteint et nécessite une nouvelle convocation 15 jours plus tard. Par ailleurs, en assemblée générale ordinaire, même si le quorum n'est pas requis, ne pas pouvoir prendre en compte les voix de tous n'est pas satisfaisant. Le conseil d'administration a donné un avis favorable pour la nouvelle mouture qui devra être validée en assemblée générale extraordinaire.

A ce sujet, nous en avons programmé une dans la foulée de notre AGO mais devant en convoquer aussi une courant décembre pour la reprise d'un service handicap et d'autres évolutions en perspective, nous avons opté pour un report.

Nous avons aussi toiletté la convention de partenariat avec les communes et ajouté la prise en compte des différentes mises à disposition de locaux ou autres.

Je remercie tous celles et ceux qui se sont investis dans ces groupes de travail.

Je pense avoir balayé tout ce qui a fait de 2020 une année si singulière et si préoccupante.

Rédigé le 31/05/2021
La Présidente,
Nelly Maroni



LE RAPPORT D'ACTIVITE DE LA DIRECTRICE GENERALE

2020, une année pas comme les autres où l'ADPA et ses équipes ont relevé tous les challenges. Et les premiers mots qui me viennent à l'esprit veulent exprimer toute ma fierté de conduire, aux côtés du Conseil d'Administration, les équipes ADPA !

En 2020, à côté de l'enjeu du développement et de l'évolution du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, deux projets structurants et un projet innovant étaient programmés :

- La migration du système informatique au Groupement Informatique de l'Economie Sociale ;
- La naissance de la filiale de l'ADPA, FILIADPA SAS pour intégrer l'équipe reprise et développer la téléassistance ;
- La création d'une nouvelle équipe spécialisée ADPA pour les personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives.

L'année 2020 nous a réservé bien des surprises, mettant un coup d'arrêt aux projets de développement et d'évolution du SAAD, ralentissant le déploiement des projets phares programmés et dégradant le dialogue social. L'année 2020 installera un nouveau Conseil d'Administration au mois de septembre dont les membres ne se connaîtront qu'à travers l'écran de leur ordinateur. L'ordinateur et le téléphone, nos deux alliés de cette année de distanciation sociale, auront été les principaux moyens de préserver des liens entre nous.

ADAPTATION sera le maître mot de cette année qui aura fait souffrir plus d'un d'entre nous pour accomplir nos missions et avancer dans le chaos de la crise sanitaire. L'année 2020 aura été une année rude, nous mettant fortement à l'épreuve, testant notre résistance physique et psychologique.

Avant d'achever ces quelques lignes, je souhaite remercier l'ensemble des salariés et des administrateurs pour l'engagement dont ils ont fait preuve durant cette douloureuse année 2020 ; l'ensemble de nos partenaires qui nous ont soutenu pour nous aider à assurer la continuité de nos activités ; et en particulier mes plus proches collaborateurs, l'équipe de direction ADPA, totalement mobilisés pour faire face, ainsi que pour leur contribution appréciable au présent rapport d'activité.

Pour conclure ces quelques lignes, je souhaite vous faire partager une phrase bien connue, un credo :

« Ce qui ne me tue pas, me rend plus fort » (« Crépuscule des idoles » - Nietzsche – 1888).

Annie CAMPILLO, Directrice générale

LES SERVICES
ADPA

UN PANEL DE SERVICES AU SERVICE DE TOUS

- En 2020, sur nos territoires d'interventions

Le Service d'Aide à domicile prestataire (SAAD)

- 2800 personnes accompagnées
- 414 649 heures d'intervention réalisées sur nos 5 territoires

Le service mandataire jour/nuit

- Le service Mandataire a pour activité, conformément aux articles L 7232-6 et L 7233-1 du code du travail « *le placement de travailleurs auprès de personnes physiques employeurs, ainsi que pour le compte de ces dernières, l'accomplissement des formalités administratives et des déclarations sociales et fiscales liées à l'emploi de ces travailleurs* ».
- Garde de nuit, séjour de vacances, complément d'un service prestataire, souhait d'un seul et même intervenant ou de garder la maîtrise des jours et horaires d'intervention.

Le Service de Soins infirmiers à domicile (SSIAD)

- Organisé en Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) pour répondre aux besoins évolutifs des personnes accompagnées et de leurs proches aidants
- 351 places dont 19 places handicapées, autorisées pour les activités de soins à domicile, accessibles uniquement sur prescription médicale

Le Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD)

- Organisation des services d'aide et de soins infirmiers à domicile pour apporter des interventions complémentaires et articulées entre elles au regard des besoins de la personne accompagnée
- Un dossier, une réponse unique pour répondre aux besoins globaux et évolutifs de la personne accompagnée
- Un GIR Moyen Pondéré (GMP) très élevé : 732
- Inclut un service de garde itinérante de jour pur 6 places

UN PANEL DE SERVICES AU SERVICE DE TOUS

- *En 2020, sur nos territoires d'interventions*

Les Equipes Spécialisées ADPA

- 4 équipes interviennent pour améliorer la prise en charge et l'accompagnement de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et de troubles apparentés
- L'équipe spécialisée Maladie neuro-dégénérative, créée en 2020, propose un accompagnement spécifique par un infirmier coordinateur et des ergothérapeutes

Le Service Prévention

- Le service développe principalement son action sur la prévention de l'isolement et la restauration des liens sociaux à travers "Les temps d'Adèle" et le soutien aux proches aidants en lien avec l'Association française des Aidants (AFA)

La téléassistance et les aides techniques

- Sécurité et assistante à domicile à l'aide d'un collier ou bracelet directement connecté au SDIS38 (Service Départemental d'Incendie et de secours de l'Isère)
- Appels malades et connectique en établissements

LES ELEMENTS
FORTS DE
L'ANNEE



EN 2020

S'ADAPTER A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Une année bousculée par la pandémie : une mobilisation forte de l'organisation pour s'adapter en permanence.

Si l'une des thématiques dominantes de l'année a été la gestion de la crise sanitaire dans le cadre de nos prestations à domicile, nous ne l'avons pas moins déclinée en différentes phases pour s'adapter aux évolutions des directives émanant des autorités sanitaires et administratives (gouvernement, Agence Régionale de Santé, Département de l'Isère, Inspection du travail, Service de santé au travail).

Une organisation qui s'est rapidement adaptée aux contraintes

La date du 17 mars correspondant au premier confinement a déclenché une totale reconfiguration de l'organisation du service, dans une urgence impérative, et selon des modalités qui n'avaient jamais été expérimentées avant au sein de l'association.

A ce titre, l'ensemble des salariés ont fait preuve d'une grande mobilisation pour continuer à travailler, dans des conditions inédites, et selon des contraintes nouvelles.

Au siège, comme sur les secteurs, le télétravail a été instauré à un rythme permettant d'assurer une continuité d'activité. Sur les secteurs, l'objectif a été de préserver des temps présentiels afin de maintenir les liens avec les intervenants à domicile, d'autant plus nécessaires que les conditions de travail à domicile se sont trouvées elles aussi remises en question, entraînant de nouvelles pratiques.

Chaque antenne a proposé et mis en place un fonctionnement correspondant aux besoins et réalités du secteur, tant pour ce qui concernait les intervenants à domicile que les personnes accompagnées. Si les horaires et jours d'ouvertures ont été bousculés, les sites ont été maintenus ouverts.

Il semble juste de souligner ici l'implication de tous, pour s'adapter très rapidement à des modalités de travail où l'agilité et l'inventivité ont été des qualités de premier ordre pour continuer, malgré tout, à assurer la continuité de l'activité.

Le support informatique a permis de soutenir cette nouvelle organisation en déployant des moyens logistiques et matériels de première nécessité dans des délais très courts.

Le télétravail a perduré tout au long de l'année, en alternant les temps de travail à distance et le présentiel selon les nécessités de service, et toujours en tenant compte de l'évolution des directives des autorités sanitaires et administratives.

L'apprentissage ensemble du travail à distance et de ses bonnes pratiques ainsi qu'une utilisation optimisée des outils numériques à notre disposition dans un objectif commun ont révélé de réelles capacités à s'inscrire dans une dynamique inédite.

Les interventions maintenues auprès des personnes accompagnées

Sur les directives de nos autorités sanitaires et administratives, nous avons dû tout d'abord suspendre une partie de nos interventions dès le mois de mars. En effet, seules les interventions au titre des « actes essentiels » (dont levers/ couchers, toilettes, aide au repas, soins) pour les personnes les plus dépendantes et les plus isolées ont pu être maintenues. L'objectif visé était de limiter la propagation du virus auprès d'une population âgée et fragile, dont nous accompagnons une proportion très importante, particulièrement sensible à la Covid.

Néanmoins, très rapidement et avant la fin du premier confinement, s'est avéré le besoin de remettre en place les temps d'entretien du logement et des courses pour l'aide à domicile, devenus actes tout aussi essentiels car touchant à l'hygiène du lieu de vie et à l'approvisionnement en nourriture.

Une reprise progressive de l'ensemble des interventions s'est donc opérée à partir du mois d'avril, pour tenir compte de toutes les situations où les personnes ne pouvaient pas compter sur leur entourage proche et étaient en demande d'aide. Néanmoins, la situation sanitaire a impacté fortement la demande d'intervention, générant une sous-activité de l'ordre de 13 % pour l'aide à domicile et une baisse du nombre de personnes prises en charge et de journées réalisées pour l'aide à domicile.

Dans le même temps, bien qu'étant en capacité de fournir les prestations d'aide, nous avons rencontré plusieurs types de situations où le contexte avait modifié la demande des bénéficiaires, et en particulier :

- l'application stricte du confinement liée à la crainte de contamination par des personnes extérieures, y compris par des professionnels dûment formés et équipés ;
- la mise en place d'autres solutions d'aide lors de l'annonce de la limitation des prestations, avec pour effet de s'être conformés à de nouvelles habitudes qui n'incluaient plus le service d'aide ;
- la dégradation de l'état de santé nécessitant une hospitalisation, voire entraînant le décès. Nous retrouvons là ce qui caractérise notre population accompagnée, à savoir son extrême fragilité.

Au fil des mois, nous avons été amenés à intervenir auprès de bénéficiaires atteints de la Covid19. Protocole et pratiques spécifiques ont été mis en place afin d'être en mesure d'assurer ces interventions indispensables, tout en préservant la santé des intervenants professionnels.

Un autre besoin s'est accentué durant cette année : celui du lien social, mettant en évidence nombre de situations d'isolement des personnes ou de ressenti d'isolement. Un dispositif d'appels de convivialité a été proposé, organisé et mis en place sous l'égide du Service Prévention. Des personnes accompagnées, au préalable identifiées par les aides à domicile, ont bénéficié de ce soutien, qui a pu donner lieu à des ajustements de prestation, ou à l'orientation vers des dispositifs spécialisés en adéquation avec les besoins identifiés.

Des pratiques adaptées au contexte sanitaire pour préserver la santé de tous

Si les EPI (équipements de protection individuels) faisaient déjà partie du matériel mis à disposition des intervenants à domicile auparavant, leur utilisation a été très significativement renforcée compte tenu du contexte sanitaire, avec en plus l'apport de nouveaux matériels, comme les masques dit « chirurgicaux » en port systématique.

Bien avant la déclaration nationale officielle de pandémie, la course aux EPI avait commencé. Il s'agissait de se procurer de très gros volumes, compte tenu du niveau de protection à respecter tout au long de la journée. La difficulté à obtenir les quantités commandées a été en partie compensée par l'approvisionnement venant de l'Agence Régionale de Santé, du Département et de la Région, ainsi qu'avec l'aide de partenaires locaux qui ont fourni des bidons de solution hydroalcoolique ou fabriqué des visières anti-projections.

Sollicité par la MRSI (Maison des Réseaux de Santé de l'Isère) pour partager et adapter les protocoles ADPA avec les autres services d'aide à domicile, nos protocoles ont évolué et d'autres, spécifiques à la situation sanitaire, ont été élaborés en lien avec la MRSI et le CPIAS (Centre de Prévention des Infections Associées aux Soins) afin d'adapter les pratiques à ce nouveau risque. L'objectif était double : protéger les salariés et protéger les personnes accompagnées. Les pratiques habituelles du domicile ont été réajustées en fonction du contexte afin d'éviter les risques de contamination, mais aussi de nouvelles pratiques ont dû être travaillées pour intervenir auprès de personnes malades de la Covid19.

En étroite coopération avec le service de soins, un kit d'intervention spécifique a été constitué, assorti d'un protocole et de démonstrations de port et de retrait des EPI. Toutes les équipes d'intervenants ont été formées à l'utilisation de ce kit et en ont disposé autant que nécessaire. Le service santé et sécurité au travail a été impliqué à titre de support de formation et prévention auprès des professionnels.

La vigilance dans la prévention du risque sanitaire s'est maintenue tout au long de l'année, grâce à l'attention de tous les professionnels, intervenants de terrain tout comme l'encadrement de proximité.

Le suivi que nous avons effectué en nombre de cas déclarés tant auprès des salariés que des bénéficiaires montre que nous étions très significativement en dessous des taux de contamination nationale, régionale et départementale. Ces bons résultats d'indicateurs nous incitent à poursuivre les efforts de prévention, et à rester attentifs à l'évolution de la pandémie.

EN 2020 LE SERVICE PREVENTION FACE A LA CRISE

LES TEMPS D'ADELE – PREVENTION

Plusieurs projets ont été subventionnés par la CDF :

En mouvement avec Adèle, Promenez-vous avec Adèle, Médiation animale, jeux à domicile, Séances de Maison à jouer, Sorties intergénérationnelles avec l'équipe Unis Cité, Ateliers Peinture et culture artistiques en Grésivaudan, La Belle Chorale.

LES TEMPS D'ADELE – AIDE AUX AIDANTS



Deux formations ont été proposées en 2020, cofinancées par l'AFA (Association Française des Aidants et la Conférence des Financeurs de la Prévention).

En Matheysine, nous avons pu proposer deux sessions et avons dû annuler les autres sessions, fautes de conditions satisfaisantes.

A Saint Martin d'Hères, la décision de suspendre la formation est toujours d'actualité, une suite sera peut-être proposée pour terminer le cycle.

MALGRE LA CRISE, LE SERVICE PREVENTION A ETE SOLLICITE POUR DIFFERENTS PROJETS ET GROUPES DE TRAVAIL :

Grenoble :

→ Projet de correspondance intergénérationnelle avec les élèves de l'Ecole Pain Levé (Classe inclusive en 2020 puis deux autres classes en 2021). Plusieurs partenaires sont associés : Actis, PAGI de Grenoble, CCAS, Petits Frères des Pauvres.

Grésivaudan :

- Salon de l'autonomie (co- pilotage du groupe de travail thématique Lien social et membre du groupe de travail sur la thématique Aidants)
- Création d'un jardin partagé avec l'EHPAD des Solambres, à la Terrasse
- Groupe de travail missionné par la Communauté de communes sur le vieillissement

Matheysine :

Partenariat avec la MSA et le CLIPS pour la mise en œuvre de deux séances de Théâtre forum (format vidéo) sur le thème de la perte d'autonomie.

LES FINANCEMENTS OBTENUS

Conférence des financeurs de la prévention Isère : en 2020, les activités collectives présentées devant la Conférence des Financeurs ont bénéficié d'une convention pluriannuelle pour 3 ans. Les actions individuelles seront inscrites sur une convention pluriannuelle dès 2021.

Grenoble : Pour la troisième année, la ville de Grenoble a octroyé au service Prévention une subvention (1500€) visant à financer les déplacements et sorties des personnes âgées grenobloises (vélo- taxi, aides à domicile).

Département de l'Isère « Aides territorialisées aux projets culturels » : subvention de 1500€ obtenus pour la mise en place, en co-financement avec la CDF, des ateliers Peinture et culture artistiques en Grésivaudan.

LA MISE EN PLACE DU FIL D'ADELE

Afin de compenser les actions qui n'ont pas pu être engagées en 2020 du fait de la crise sanitaire, le service a organisé des appels et de l'écoute téléphonique pour les personnes les plus isolées, identifiées par les responsables de secteur ou les coordinateurs de soins. Tout au long de la crise sanitaire, ces personnes ont été contactées, écoutées et entendues afin de les conseiller et de ne pas les laisser seules face à la crise. Le service a été renforcée afin de mieux assurer cette mission.

L'ENQUETE POST CRISE SANITAIRE

Cette année encore, l'ADPA a lancé une enquête auprès de ses bénéficiaires pour mieux cerner leurs besoins, leurs attentes, leurs ressentis



EN 2020

ACCOMPAGNER LA CREATION DE L'EQUIPE
SPECIALISEE MALADIES NEURO-DEGENERATIVES

Bilan 2020 de l'expérimentation de l'Equipe Spécialisée Maladies Neuro-Dégénératives (ESMND)

DESCRIPTIF DU DISPOSITIF

L'ADPA Nord Isère et l'ADPA Sud Isère ont fait le choix de mener conjointement cette expérimentation. L'objectif est de couvrir un territoire important, les deux structures ayant déjà un ancrage territorial très fort, étant connues des médecins et prescripteurs par les services SSIAD et ESA.

Le territoire couvert concerne donc 270 communes de l'Isère.

Les équipes

Sur chaque structure, une équipe dédiée a été mise en place en redéployant les personnels en place sur cette nouvelle équipe. Sur la structure ADPA Nord Isère, l'équipe est composée de 2 ergothérapeutes, 1 psychomotricienne et une neuropsychologue.

Sur la structure ADPA de l'Isère, il y a 2 ergothérapeutes.

Sur chaque entité, un infirmier coordonnateur est également présent pour valider les prises en charges et animer l'équipe spécialisée.

Ce partenariat entre l'ADPA Nord Isère, porteur du projet et l'ADPA de Grenoble, fait l'objet d'une convention de coopération.

Les outils

Les deux équipes ont travaillé conjointement à l'élaboration d'outils communs concernant les demandes d'intervention de l'équipe complétées par les prescripteurs, les outils de transmissions et les échelles d'évaluation utilisées. Une plaquette d'information à destination des professionnels et des patients a également été créée et permet de communiquer auprès des différents partenaires du territoire sur cette nouvelle équipe.

Nous avons pu organiser des temps de formations et d'échanges autour des différentes pathologies (Maladie de Parkinson, SEP). Pour cela, des liens ont été établis avec les différentes associations représentatives (France Parkinson, SEP Rhône-Alpes Dauphiné, ARSLA) et ces partenariats seront formalisés dans des conventions.

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

Caractéristiques des patients accompagnés

Pour l'ADPA Nord Isère, le premier accompagnement a débuté en décembre 2020.

Pour ce qui concerne l'ADPA, le premier accompagnement a débuté au début du mois de novembre 2020.

Les patients accompagnés sont majoritairement âgés de plus de 70 ans, à des stades divers de leur pathologie et avec des parcours très variables.

Ils sont atteints pour la totalité de Maladies de Parkinson.

Prescripteurs

Il existe des différences en fonction des territoires sur les modalités d'accès à notre équipe.

Pour le Nord Isère, les patients sont majoritairement adressés par leur médecin traitant. Sur le Sud Isère, ce sont principalement des neurologues qui prescrivent l'intervention de l'équipe. La répartition des professionnels libéraux pourrait expliquer cette différence ; la proximité du CHU de Grenoble sur le territoire ADPA ainsi qu'une offre de soins majeure sur ce secteur en neurologues libéraux notamment permet un accès plus facile à ces professionnels. Sur le Nord Isère, peu de spécialistes sont présents en activité libérale et les médecins libéraux prennent souvent le relais des neurologues hospitaliers, souvent peu disponibles au quotidien.

Conditions de vie des patients accompagnés

De par l'implantation des 2 structures, les interventions se situent aussi bien en milieu rural qu'urbain.

Les patients ont des parcours très divers quant à la prise en charge de leur pathologie. La majorité bénéficient déjà d'aides à domicile ainsi que de l'intervention de professionnels libéraux tels que les kinésithérapeutes. Les premiers accompagnements ont confirmé l'impact important sur les aidants des pathologies neurodégénératives. Ils font partie intégrante de la prise en charge des patients et sont inclus dans les évaluations. Un questionnaire leur est destiné afin d'évaluer leur vécu au quotidien dans l'accompagnement de leur proche.

Déroulement des accompagnements

Nombre de séances d'évaluation : 3 sur Nord Isère. Chaque professionnel (ergothérapeute, psychomotricien, neuropsychologue) réalise son propre bilan afin d'avoir une vision la plus complète possible de la situation du patient et ainsi mieux cibler ses besoins.

Pour l'ADPA : 2 séances d'évaluation avec l'ergothérapeute référente sont proposées, les bilans sont diversifiés en termes d'outils afin de prendre en compte la situation de la personne et de son entourage de façon globale.

La fréquence des séances de réadaptation/rééducation auprès des patients est adaptée selon les souhaits de la personne et de ses possibilités. Il faut souvent arriver à intégrer les séances dans un planning déjà chargé du fait de passages d'autres professionnels (auxiliaires de vie, aides-soignants, kinésithérapeutes, orthophonistes, etc.). Cependant, en moyenne, 1 séance par semaine est réalisée pour chaque patient.

Constats : points forts et pistes d'amélioration

Points forts

La mutualisation et le partage d'expérience entre les professionnels des deux structures partenaires dans l'expérimentation sur 3 ans a permis de mettre en place des outils adaptés et de ce fait, des accompagnements de qualité auprès des patients suivis. Le suivi de formation commune sur la maladie de Parkinson a été fédérateur à la mise en place de cette expérimentation.

La pluridisciplinarité permet d'offrir un champ plus large dans les activités de réadaptation proposées au patient. Ainsi, l'accompagnement en est beaucoup plus riche et adapté aux différentes problématiques de chaque patient. Cette pluridisciplinarité s'applique également avec les autres professionnels qui interviennent déjà sur les situations, avec qui nous tissons des liens afin d'optimiser les compétences de chacun des intervenants et ainsi apporter une réelle plus-value dans l'accompagnement des patients. Des contacts ont été pris avec une structure qui participe à cette même expérimentation notamment sur le Rhône et la métropole Lyonnaise. L'objectif est de partager nos expériences et de s'enrichir mutuellement dans la construction de ces équipes.

Un accueil très positif à chaque sollicitation de médecins, professionnels libéraux, associations ou structures de soins est constaté. Cela répond à un réel besoin sur les différents territoires. Les patients eux-mêmes et leur entourage, souvent en difficultés pour trouver une aide adaptée à leur situation, font des retours très positifs tant sur la mise en place de cette expérimentation que sur les impacts de l'intervention de nos équipes sur le quotidien des patients accompagnés.

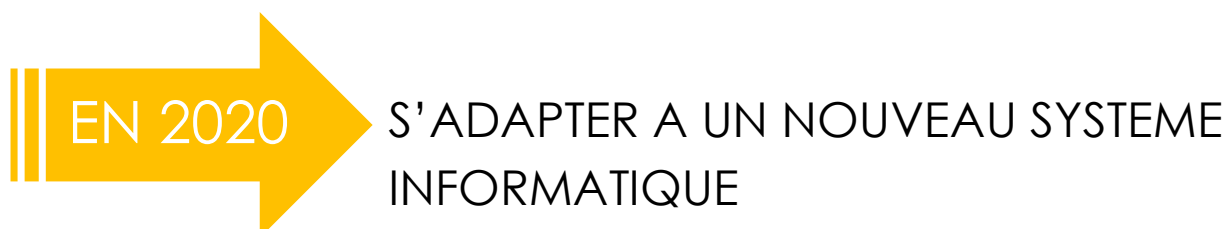
De plus, l'ADPA possède déjà de nombreux liens avec les prescripteurs locaux par l'intermédiaire des SSIAD et ESA. La constitution d'un réseau de partenaires pour l'ESMND se fait donc dans la continuité des liens existants.

Pistes d'amélioration

Un recrutement est en cours à l'ADPA afin d'ouvrir les compétences de l'équipe sur l'aspect psychologique des situations de patients.

Des temps de formations pour les professionnels de l'équipe et des échanges avec les associations sur la SEP (Sclérose En Plaques) et la SLA (Sclérose Latérale Amyotrophique) sont également en cours de mise en place pour leur permettre d'avoir de solides connaissances dans ces domaines et mieux appréhender les spécificités qui en découlent dans les prises en soins à domicile.

La mise en place effective d'un comité de pilotage, intégrant des représentants de diverses associations de malades ainsi que des médecins, en 2021, nous permettra d'ancrer l'équipe spécialisée au sein du territoire.



Un nouveau système de gestion et d'information : ATENA

Le changement du système de gestion et d'information décidé en 2019 a été mis en œuvre dès le mois de janvier avec le lancement du projet, en présence des professionnels des secteurs de l'aide et du soin, ainsi que des services support et administratifs du siège.

La mise en œuvre effective s'en est suivie dès le mois de février, avec les premières sessions de formation s'adressant aux Responsables de secteur et aux Assistantes de secteur. Si la première formation générale de base a pu être réalisée en présentiel avec des formateurs en interaction directe avec chaque groupe de participants, les sessions suivantes de spécialisation sur les plannings et la gestion du dossier bénéficiaire ont dû s'organiser à distance à partir du mois de mars. En effet, les séances en présentiel n'étaient plus possibles en raison des directives liées au contexte sanitaire.

Afin de s'assurer de la fiabilité du traitement des données, les deux systèmes d'information - l'ancien APOLOGIC et le nouveau ATENA - ont cohabité tout au long du mois de mars, impliquant systématiquement des doubles saisies et un important travail de contrôle et d'appropriation, notamment pour acquérir une bonne maîtrise de la planification.

Le calendrier de mise en œuvre a néanmoins respecté l'échéance du mois d'avril, à partir duquel toutes les opérations de gestion ont été traitées à partir d'ATENA seulement. Une attention renforcée a continué de s'exercer dans l'utilisation de l'outil, du fait d'un mode de fonctionnement sensiblement différent du précédent, permettant de questionner les pratiques et d'élaborer des procédures, une fois les modes opératoires partagés et validés par les utilisateurs.

Durant l'été, toute la flotte de Smartphones des intervenants à domicile a été implémentée du nouveau système d'information, nécessitant des opérations de paramétrage sur chaque téléphone, ainsi qu'une formation des professionnels à l'utilisation de l'application.

Ainsi, en septembre, toutes les fonctionnalités ont été reliées avec, en dernière étape, le déploiement de nouveaux badges au domicile des bénéficiaires, permettant à la télégestion d'être effective dans l'ensemble des secteurs.

Malgré un contexte difficile où les priorités de service – incluant les conditions d'intervention à domicile, le service rendu aux bénéficiaires, le soutien aux équipes d'aide à domicile - devaient régulièrement être réévaluées en raison de l'évolution de la pandémie, et un support technique moins mobilisable en raison des contraintes sanitaires qui s'imposaient à tous, les professionnels se sont approprié ce nouveau système, dans un contexte particulièrement difficile pour tous.

EN 2020 CREER FILIADPA SAS

La reprise de l'activité de téléassistance portée par l'association Sud Isère Téléalarme et la Compagnie de Chauffage de l'Agglomération Grenobloise (CCIAG) a été décidé, en 2019, par la création d'une Société par Action Simplifiée (SAS), filiale de l'ADPA, en tant qu'actionnaire unique, sous la dénomination de FILIADPA SAS.

Au-delà des modalités de reprise des activités et des équipes, des formalités de création de la société, de la rédaction de ses statuts et de l'organisation de la gouvernance, c'est l'installation de l'activité et des salariés repris et du comité de surveillance qui ont été mises en œuvre en 2020.

Des locaux, situés au 5bis, rue du Tour de l'Eau (au RDC du siège de l'ADPA) ont été loués et aménagés pour accueillir l'équipe de techniciens. L'intégration dans les locaux n'a pu se faire qu'au

mois de juin 2020 du fait de la crise sanitaire et des difficultés à mener un projet dans cette période.

La flotte des véhicules a été totalement renouvelée.

Pour le service des ressources humaines de l'ADPA, c'est une évolution avec la gestion d'une convention collective différente de celle de l'aide à domicile.

L'équipe administrative de Sud Isère Téléalarme a intégré le siège pour la partie comptable et la gestion des dossiers abonnés.

C'est une nouvelle ère qui s'ouvre pour cette activité et ses équipes, avec des perspectives de développement sur la partie « particuliers » et sur la partie « professionnelle », de nouveaux partenariats tout en préservant les partenariats « historiques » existants et une vraie confrontation au développement de la téléassistance dans une logique de marché concurrentiel, tel que l'aide à domicile le vit depuis plusieurs années à présent.

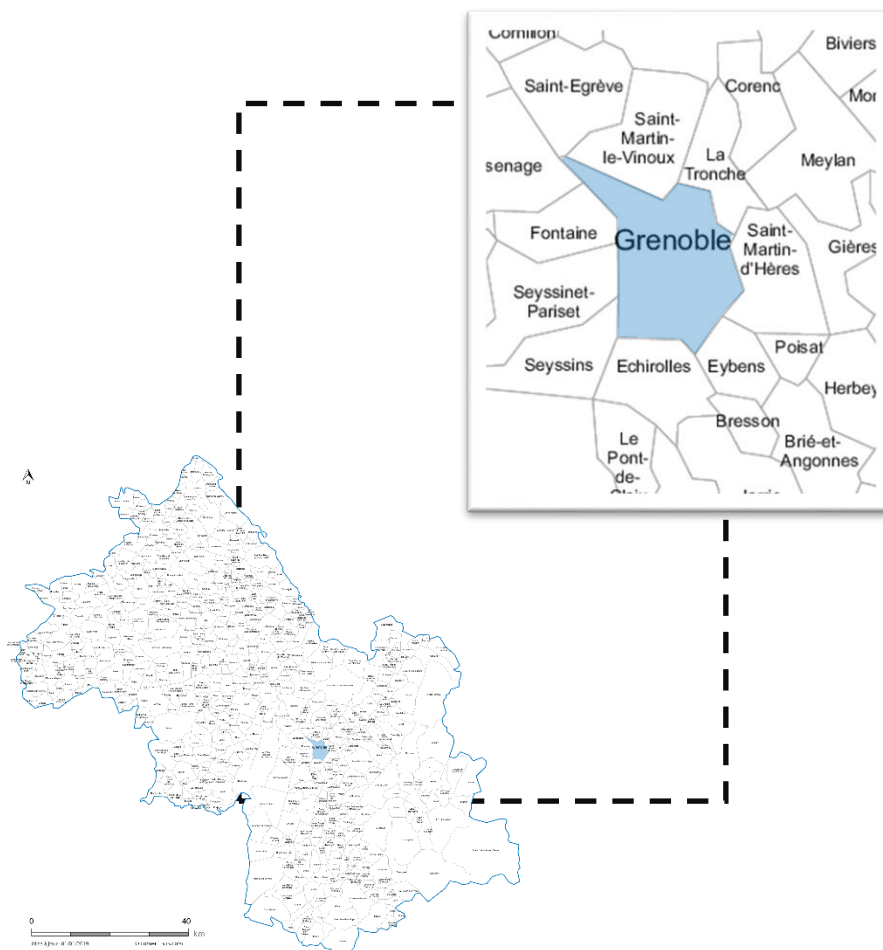
Le comité de surveillance, composé de la présidente et de deux autres membres du Bureau de l'ADPA s'est réuni à 6 reprises au cours de l'année 2020 afin d'accompagner chaque étape de l'intégration et du développement de cette activité.

Après la période de transition et d'installation en 2020, l'année 2021 s'ouvre sur le lancement d'une nouvelle offre de services plus attractive pour les abonnés.

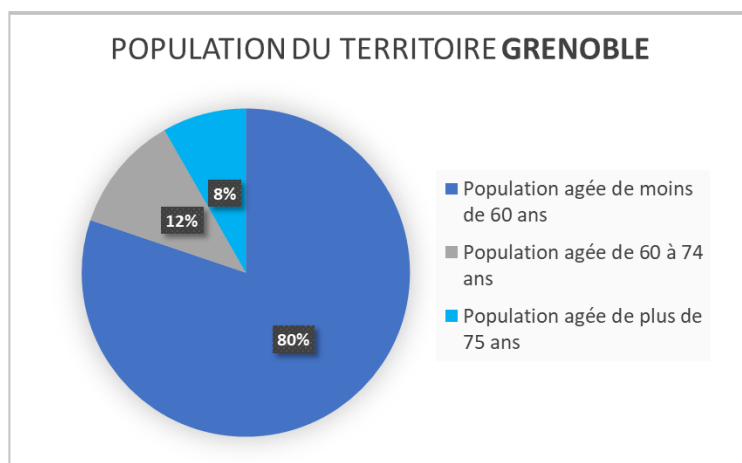
LES TERRITOIRES ADPA

Territoire

GRENOBLE



Population du territoire :



Le territoire de Grenoble à une population de 158 454 habitants dont 18 307 habitants âgés de 60 à 74 ans soit 12% et 13 089 habitants âgés de plus de 75 ans soit 8%.

■ Implantation de l'ADPA sur ce territoire :

Secteurs ADPA	Grenoble Bastille	Grenoble Libération	Grenoble Jean Perrot	Grenoble Berriat-Bajatière
Antenne	Maison de l'aide à domicile, 79 cours Jean Jaurès, 38000 GRENOBLE			
Permanence				3 rue Gay Lussac, 38000 GRENOBLE Mardi 8h30-16h

■ Commune d'intervention du territoire :

Communes	TELEASSISTANCE	SAAD	SSIAD	EQUIPES SPECIALISEES
Grenoble	X	X		

■ Activité :

Nombre d'heures d'intervention du territoire	147 470 heures en 2019 / 138 450 en 2020
Nombre d'abonnés téléalarme du territoire	793 abonnés

Le service prévention sur ce territoire :



Depuis trois ans, l'ADPA, via son service de prévention et à travers « Les Temps d'Adèle », s'investi pour maintenir le lien social des personnes âgées et ainsi lutter contre l'isolement.

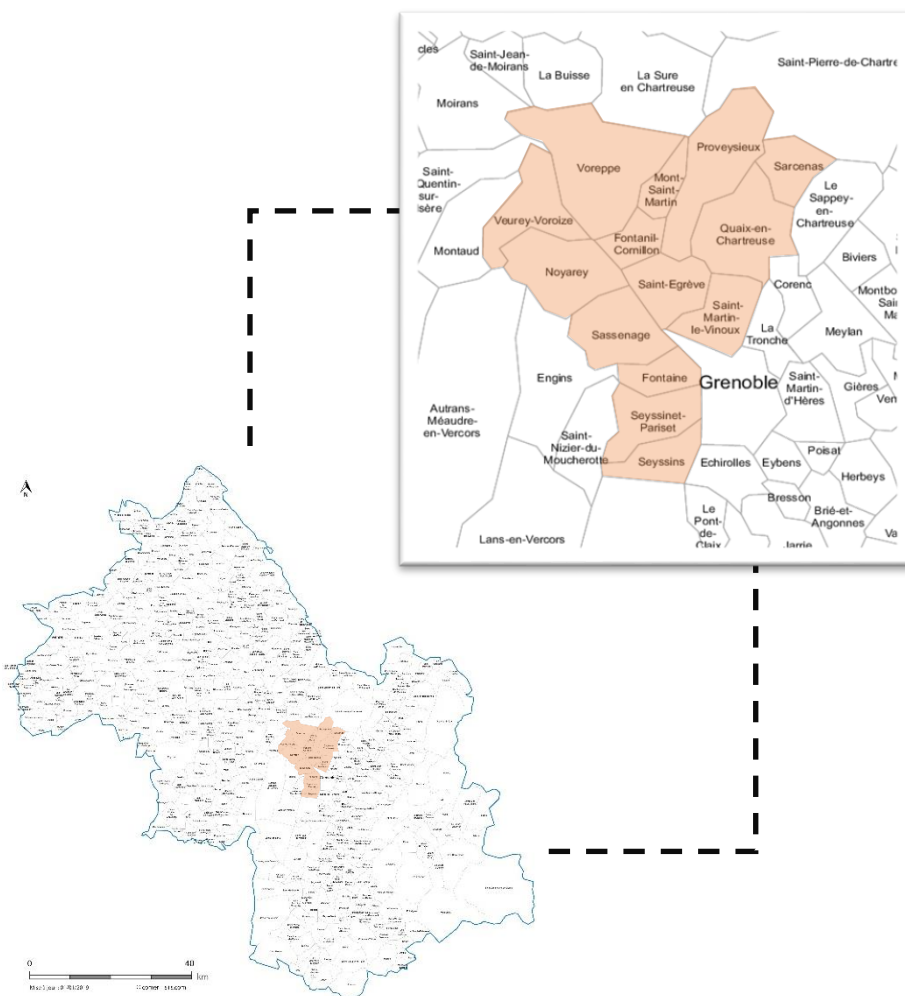
Les Temps d'Adèle regroupent des activités à domicile ou collectives, des sorties et des jeux. La plupart sont proposées gratuitement aux usagers grâce au financement reçu de la Conférence des Financeurs de l'Isère, de communes et du Département.

Catalogue des activités et projets du service PREVENTION 2020-2021

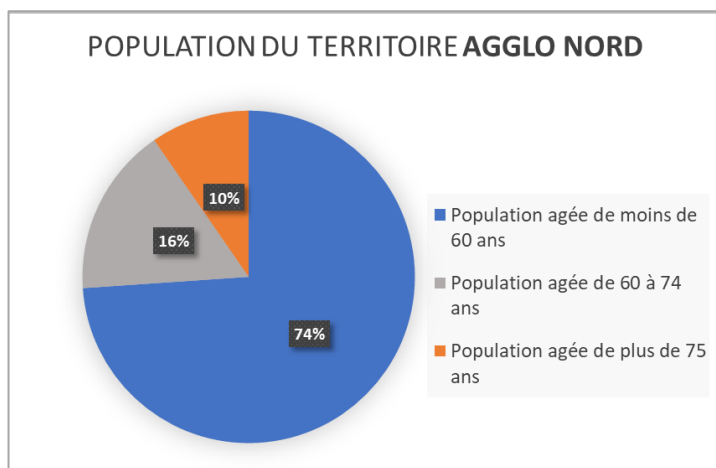
Les Temps d'Adèle	Activités individuelles	Activités collectives
	-Sophrologie -Yoga -Médiation animale -Jeux et promenades -Chorale	-La Maisons à jouer
Les formations des aidants	Pas de formations des aidants sur ce territoire pour cette année	
Les projets	Mise en place avec Unis Cité et une équipe de 8 jeunes en service civique d'une correspondance intergénérationnelle entre école primaire et personnes âgées, de séances à domicile autour du numérique et d'accompagnement aux sorties.	

Territoire

AGGLO NORD



Population du territoire :



Le territoire Agglo Nord à une population de 92 545 habitants dont 15 233 habitants âgés de 60 à 74 ans soit 16% et 8 904 habitants âgés de plus de 75 ans soit 10%.

Implantation de l'ADPA sur ce territoire :

Secteurs ADPA	Drac NORD ET SUD	Canton de Saint Egrève
Antennes	17 rue Jules Guesde, 38600 FONTAINE	2 rue Adolphe Muguet, 38120 ST EGREVE
Permanences Horaires et jours d'ouvertures	1 avenue du Roman, 38360 SASSENAGE Mercredi 8h30-12h Résidence les Saulnes, 83 rue de l'industrie, 38170 SEYSSINET-PARISSET Lundi, Mardi et Vendredi 8h30-12h	

Commune d'intervention du territoire :

Communes	TELEASSISTANCE	SAAD	SSIAD	EQUIPES SPECIALISEES
Fontaine	X	X	X	X
Le Fontanil	X	X	X	X
Mont St Martin	X		X	X
Noyarey	X	X	X	X
Proveysieux	X		X	X
Quaix en Chartreuse	X		X	X
Sarcenas	X		X	X
Sassenage	X	X	X	X
Seyssinet	X	X	X	X
Seyssins	X	X	X	X
Saint Egrève	X	X	X	X
Saint Martin le Vinoux	X	X	X	X
Voreppe	X	X		
Veurey-Voroize	X	X	X	X

Activité :

Nombre d'heures d'intervention du territoire	82 035 heures en 2019 / 66 701 heures en 2020
Nombre de places SSIAD du territoire	92 places
Nombre de places équipes spécialisés ADPA (tous secteurs confondus)	40 places
Nombre d'abonnés téléalarme du territoire	517 abonnés

■ Le service prévention sur ce territoire :



Depuis trois ans, l'ADPA, via son service de prévention et à travers « Les Temps d'Adèle », s'investi pour maintenir le lien social des personnes âgées et ainsi lutter contre l'isolement.

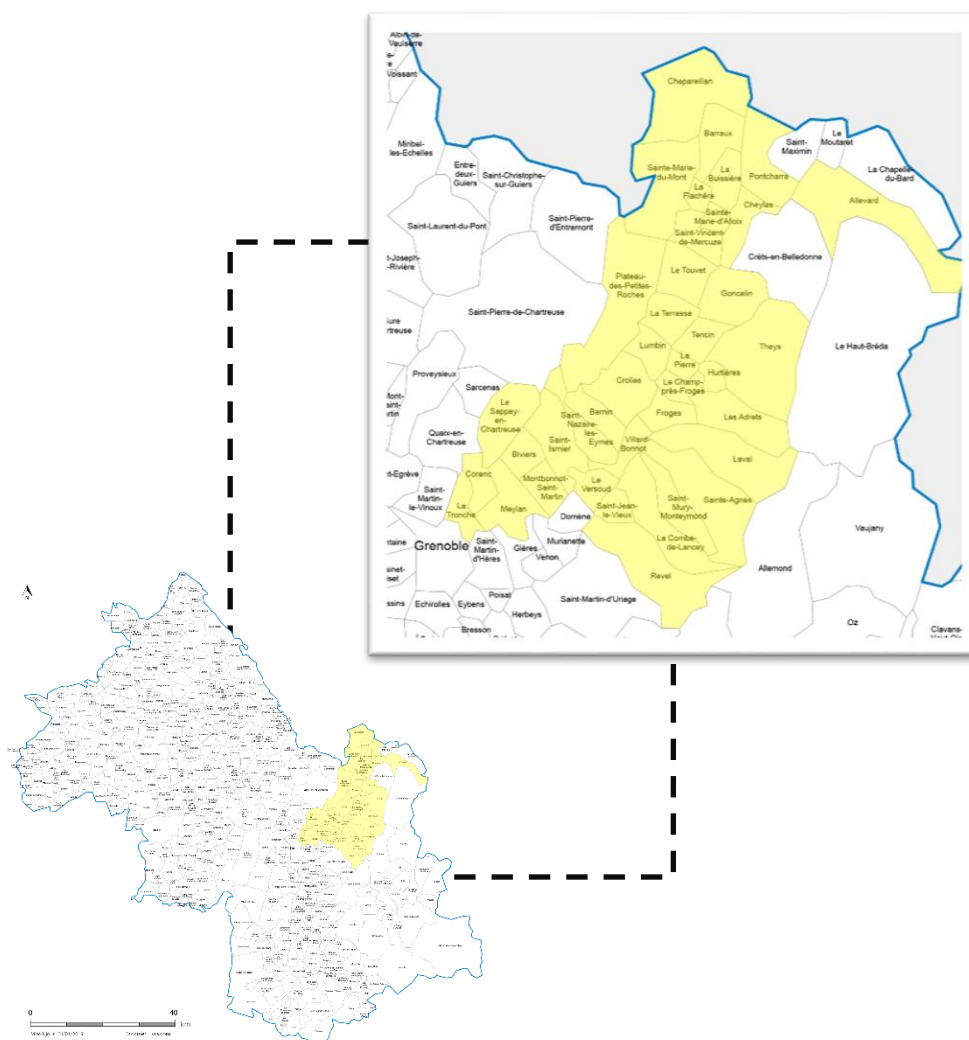
Les Temps d'Adèle regroupent des activités à domicile ou collectives, des sorties et des jeux. La plupart sont proposées gratuitement aux usagers grâce au financement reçu de la Conférence des Financeurs de l'Isère, de communes et du Département.

Catalogue des activités et projets du service PREVENTION 2020-2021

Les Temps d'Adèle	Activités individuelles	Activités collectives
	-Promenades et jeux -Yoga -Médiation animale -Ateliers culture et pratiques artistiques -Sophrologie	-La Maisons à jouer
Les formations des aidants	Pas de formations des aidants sur ce territoire pour cette année	
Les projets	Pas de projet sur ce territoire pour cette année	

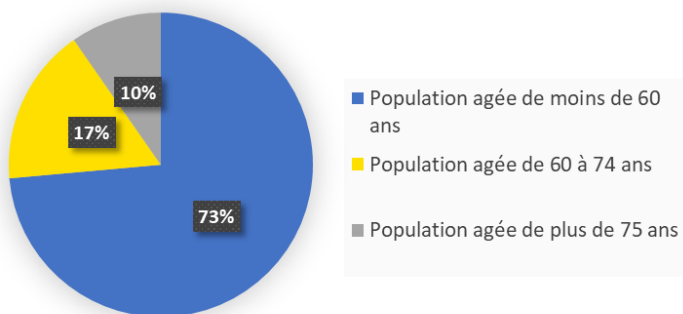
Territoire

GRESIVAUDAN



Population du territoire :

POPULATION DU TERRITOIRE GRÉSIVAUDAN



Le territoire Grésivaudan à une population de 114 055 habitants dont 19 093 habitants âgés de 60 à 74 ans soit 17% et 11 040 habitants âgés de plus de 75 ans soit 10%.

■ Implantation de l'ADPA sur ce territoire :

Secteurs ADPA	Porte Chartreuse	Grési-Belledonne Grési-Chartreuse	Grési-nord
Antennes	Immeuble l'Horloge bâtiment A, 2 Allée des Mitaillères, 38240 Meylan	869 avenue Ambroise Croizat, 38920 CROLLES	31 avenue des Tirignons, 38570 GONCELIN
Permanences Horaires et jours d'ouvertures	7 rue du Tour de l'Eau, 38403 ST MARTIN D'HERES Jeudi 8h30- 12h30/13h30-14h30	20 boulevard de la Pologne, 38190 VILLARD-BONNOT/ LANCEY Mardi : 8h30-12h30 Jeudi : 13h30-16h	Immeuble le St Roch, rue Saint Roch, 38530 CHAPAREILLAN Lundi : 8h30-12h30 Jeudi : 8h30-12h30

■ Commune d'intervention du territoire :

Communes	TELEASSISTANCE	SAAD	SSIAD	EQUIPES SPECIALISEES	Communes	TELEASSISTANCE	SAAD	SSIAD	EQUIPES SPECIALISEES
Barraux	X	X	X	X	Les Adrets	X	X	X	X
Bernin	X	X	X	X	Lumbin	X	X	X	X
Biviers	X	X	X	X	Meylan	X	X	X	X
Brignoud	X	X	X	X	Montbonnot	X	X	X	X
Champ Prés Frogès	X	X	X	X	Morêtél les Mailles	X	X	X	X
Chapareillan	X	X	X	X	Pontcharra	X	X	X	X
Corenc	X	X	X	X	Revel	X	X	X	X
Crolles	X	X	X	X	Sainte-Agnès	X	X	X	X
Frogès	X	X	X	X	Saint Bernard du Touvet	X	X	X	X
Goncelin	X	X	X	X	Saint Hilaire du Touvet	X	X	X	X
Le Versoud	X	X	X	X	Saint Ismier	X	X	X	X
La Buissonnière	X	X	X	X	Saint Jean le Vieux	X	X	X	X
La Combe de Lancey	X	X	X	X	Saint Mury Monteymond	X	X	X	X
La Flachère	X	X	X	X	Saint Nazaire les Eymes	X	X	X	X
La Pierre	X	X	X	X	Saint Pancrasse	X	X	X	X
La Terrasse	X	X	X	X	Saint Vincent de Mercuze	X	X	X	X
La Tronche	X	X	X	X	Sainte Marie d'Alloix	X	X	X	X
Laval	X	X	X	X	Sainte Marie du Mont	X	X	X	X
Le Cheylas	X	X	X	X	Theys	X	X	X	X
Le Sappey en Chartreuse	X	X	X	X	Allevard	X	X	X	X
Le Touvet	X	X	X	X					

Activité :

Nombre d'heures d'intervention du territoire	84 335 heures en 2019 / 66 892 heures en 2020
Nombre de places SSIAD du territoire	60 places
Nombre de places Equipes spécialisés (tous secteurs confondus)	40 places
Nombre d'abonnés téléalarme du territoire	585 abonnés

Le service prévention sur ce territoire :



Depuis trois ans, l'ADPA, via son service de prévention et à travers « Les Temps d'Adèle », s'investi pour maintenir le lien social des personnes âgées et ainsi lutter contre l'isolement.

Les Temps d'Adèle regroupent des activités à domicile ou collectives, des sorties et des jeux. La plupart sont proposées gratuitement aux usagers grâce au financement reçu de la Conférence des Financeurs de l'Isère, de communes et du Département.

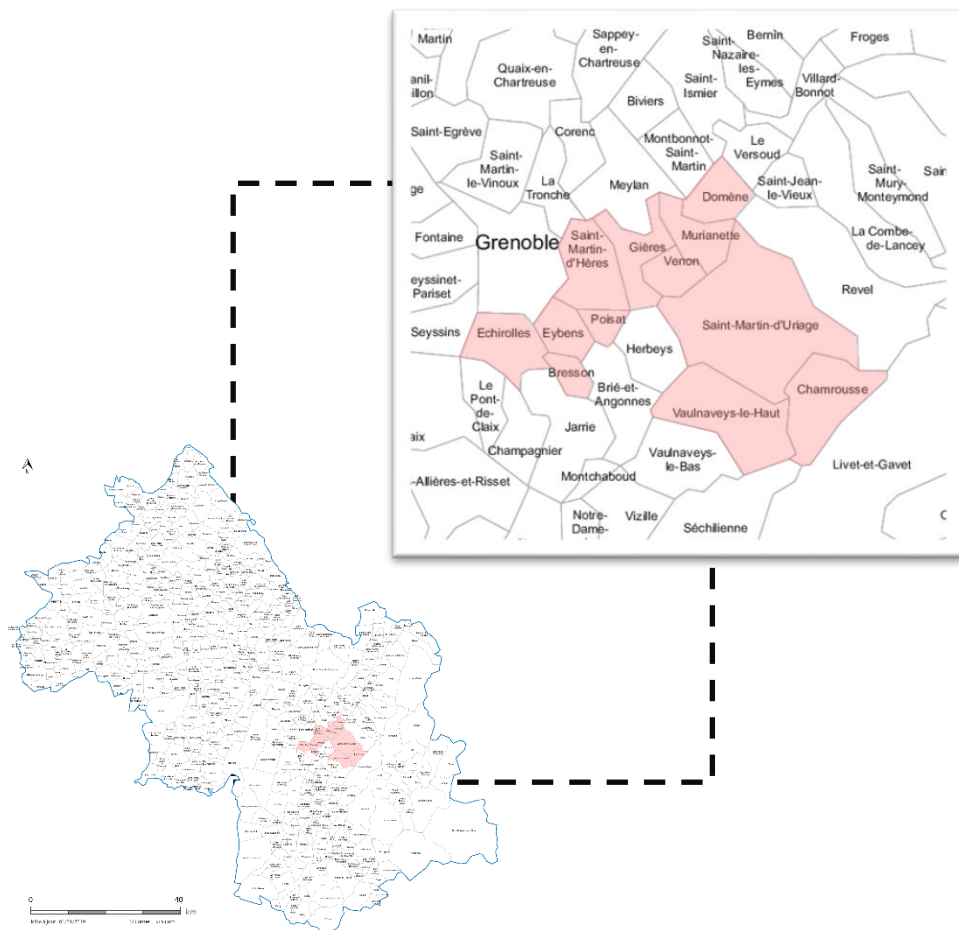
Catalogue des activités et projets du service PREVENTION 2020-2021

Les Temps d'Adèle	Activités individuelles	Activités collectives
	<ul style="list-style-type: none"> -Promenades et jeux -Pilates -Médiation animale -Réalité virtuelle avec Lumeen 	<ul style="list-style-type: none"> -La Maison à jouer -Ateliers culture et pratiques artistiques

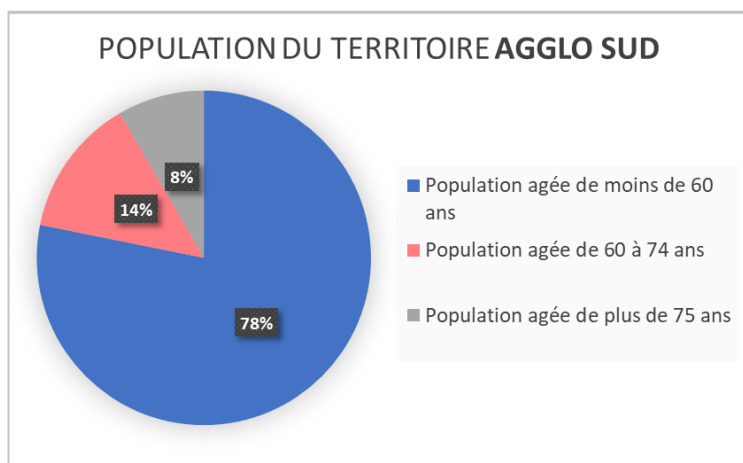
	-Masques de réalité virtuelle projet sport-santé	
Les formations des aidants	Pas de formations des aidants sur ce territoire pour cette année	
Les projets	Création d'un jardin partagé avec l'EHPAD des Sollambres à la Terrasse. Le but est de créer un lien entre le domicile et l'EHPAD.	
Adèle participe à plusieurs groupes de travail	<p>-Salon de l'Autonomie 2021 : Adèle co-pilote le groupe « Lien » et est membre du groupe de travail « Aidants »</p> <p>-Participation au groupe de travail missionné par la communauté de communes sur la thématique du vieillissement sur le territoire du Grésivaudan.</p> <p>-Partenariat avec l'Espace Paul Jargot dont le but est donner un accès à la culture avec des places gratuites ou à tarifs préférentiels.</p>	

Territoire

AGGLO SUD



Population du territoire :



Le territoire Agglo Sud a une population de 106 494 habitants dont 14 342 habitants âgés de 60 à 74 ans soit 14% et 8 917 habitants âgés de plus de 75 ans soit 8%.

■ Implantation de l'ADPA sur ce territoire :

Secteurs ADPA	Porte Belledonne Val D'Eybens	Echirolles
Antennes	Maison de l'aide et des soins à domicile, 2 Avenue d'Uriage, 38610 GIERES	MAPAD Champ Fleuri, 13 rue Paul Hérault, 38130 ECHIROLLES

■ Commune d'intervention du territoire :

Communes	TELEASSISTANCE	SAAD	SSIAD	EQUIPES SPECIALISEES
Bresson	X	X	X	X
Chamrousse	X		X	X
Domène	X	X	X	X
Echirolles	X	X		X
Eybens	X	X	X	X
Gières	X	X	X	X
Murianette	X	X	X	X
Poisat	X	X	X	X
Saint Martin d'Hères	X	X		X
Saint Martin d'Uriage	X		X	X
Vaulnaveys le Haut	X		X	X
Venon	X	X	X	X

■ Activité :

Nombre d'heures d'intervention du territoire	82 095 heures en 2019 / 70 011 heures en 2020
Nombre de places SSIAD du territoire	27 places
Nombre de places équipes spécialisés ADPA (tous secteurs confondus)	40 places
Nombre d'abonnés téléalarme du territoire	603 abonnés

■ Le service prévention sur ce territoire :



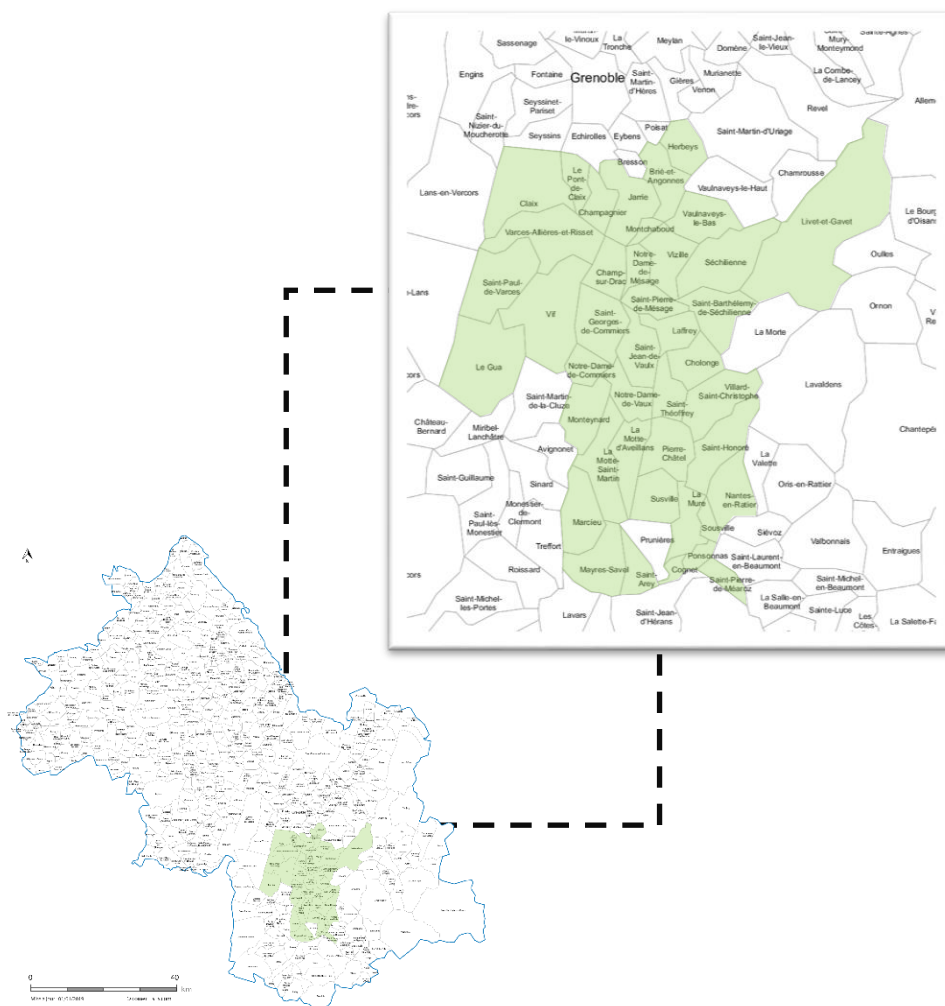
Depuis trois ans, l'ADPA, via son service de prévention et à travers « Les Temps d'Adèle », s'investi pour maintenir le lien social des personnes âgées et ainsi lutter contre l'isolement.

Les Temps d'Adèle regroupent des activités à domicile ou collectives, des sorties et des jeux. La plupart sont proposées gratuitement aux usagers grâce au financement reçu de la Conférence des Financeurs de l'Isère, de communes et du Département.

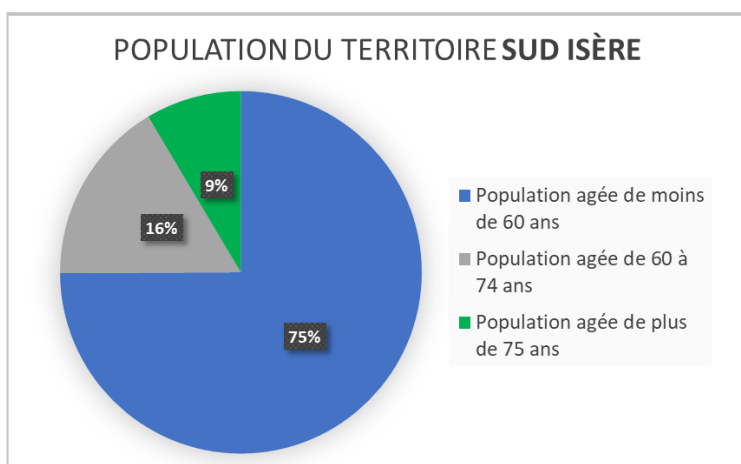
Catalogue des activités et projets du service PREVENTION 2020-2021

Les Temps d'Adèle	Activités individuelles	Activités collectives
	-Yoga -Sophrologie -Médiation animale -Jeux et promenades	-La Maison à jouer
Les formations des aidants	Formation aidants à Saint-Martin-d'Hères en 2021	
Les projets	Pas de projet sur ce territoire pour cette période	

Territoire SUD ISERE



Population du territoire :



Le territoire Sud Isère à une population de 82 956 habitants dont 13 705 habitants âgés de 60 à 74 ans soit 16% et 7 099 habitants âgés de plus de 75 ans soit 9 %.

■ Implantation de l'ADPA sur ce territoire :

Secteurs ADPA	Canton de vif	Pays Vizillois	Matheysine
Antennes	Maison des association, 29 avenue du Maquis de l'Oisans, 38800 LE PONT DE CLAIX	Immeuble la Maisnie bâtiment A, 13 place du Château, 38220 VIZILLE	16 place de la liberté, 38350 LA MURE
Permanences Horaires et jours d'ouvertures			Mairie, 1 place Albert Rivet, 38770 LA MOTTE D'AVEILLANS

■ Implantation de l'ADPA sur ce territoire :

Communes	TELEASSISTANCE	SAAD	SSIAD	EQUIPES SPECIALISEES	Communes	TELEASSISTANCE	SAAD	SSIAD	EQUIPES SPECIALISEES
Brié et Angonnes	x	x	x	x	Pierre Chatel	x	x	x	x
Champ sur Drac	x	x	x	x	Ponsonnas	x	x	x	x
Champagnier	x	x	x	x	Prunières	x		x	x
Cholonge	x	x	x	x	Séchilienne	x	x	x	x
Claix	x	x	x	x	Sousville	x		x	x
Cognet	x		x	x	Saint Arey	x		x	x
Herbeys	x	x	x	x	Saint Barthélémy de Séchilienne	x	x	x	x
La Motte d'Aveillans	x	x	x	x	Saint Georges de Commiers	x	x	x	x
La Motte St Martin	x	x	x	x	Saint Honoré	x	x	x	x
La Mure	x	x	x	x	Saint Jean de Vaulx	x	x	x	x
Laffrey	x	x	x	x	Saint Paul de Varcès	x	x	x	x
Le Guâ	x	x	x	x	Saint Pierre de Mésage	x	x	x	x
Le Pont de Claix	x	x	x	x	Saint Théoffrey	x		x	x
Marcieu	x		x	x	Susville	x	x	x	x
Mayres Savel	x	x	x	x	Varces Allières et Risset	x	x	x	x
Montchaboud	x		x	x	Vaulnaveys le Bas	x	x	x	x
Monteynard	x	x	x	x	Vif	x	x	x	x
Nantes en Ratier	x	x	x	x	Villard St Christophe	x	x	x	x
Notre Dame de Vaulx	x	x	x	x	Vizille	x	x	x	x
Notre Dame de Commiers	x	x	x	x	Livet-et-Gavet	x	x		x
Notre Dame de Mésage	x	x	x	x					

Activité :

Nombre d'heures d'intervention du territoire	86 274 heures en 2019 / 71 281 heures en 2020
Nombre de places SSIAD du territoire	54 places
Nombre de places équipés spécialisés ADPA (tous secteurs confondus)	40 places
Nombre d'abonnés téléalarme du territoire	563 abonnés

Le service prévention sur ce territoire :



Depuis trois ans, l'ADPA, via son service de prévention et à travers « Les Temps d'Adèle », s'investi pour maintenir le lien social des personnes âgées et ainsi lutter contre l'isolement.

Les Temps d'Adèle regroupent des activités à domicile ou collectives, des sorties et des jeux. La plupart sont proposées gratuitement aux usagers grâce au financement reçu de la Conférence des Financeurs de l'Isère, de communes et du Département.

Catalogue des activités et projets du service PREVENTION 2020-2021

Les Temps d'Adèle	Activités individuelles	Activités collectives
	-Promenades et jeux -Médiation animale -Masques de réalité virtuelle	-La Maison à jouer

	<p>projet sport-santé</p> <p>-Qi Gong</p>	
Les formations des aidants	Formation des aidants à La Mure en 2021	
<p>Les projets</p> <p>(Avec la MSA et le CLIPS)</p>	Projection – Débat d'un théâtre forum autour du vécu des personnes de plus de 60 ans pendant la crise sanitaire.	
Adèle participe à un groupe de travail	Prévention isolement et suicide avec le service autonomie du territoire Matheysine.	

LES RESSOURCES HUMAINES



AU CŒUR DE
 LA CRISE
 SANITAIRE,
 MAINTENIR
 « LE CAP »
 R.H.

En 2020, les fonctions RH ont été au cœur de la gestion de crise Covid-19.

Le service RH a dû faire front pendant la crise : mise en place du télétravail dans l'urgence, gestion des dispositifs de l'état (chômage partiel, arrêt maladie...), gestion des congés payés, télétravail, mise en place immédiate des nouvelles réglementations ...

En même temps, en mars 2020, comme tous les services de l'ADPA, la fonction RH a migré totalement sur le nouveau logiciel ATENA



Ce changement a, certes, constitué une période chargée mais était nécessaire pour améliorer nos outils de travail et la qualité de service. C'est avec des outils plus performants et plus fiables que le traitement des données liées aux ressources humaines peut être effectué dorénavant.

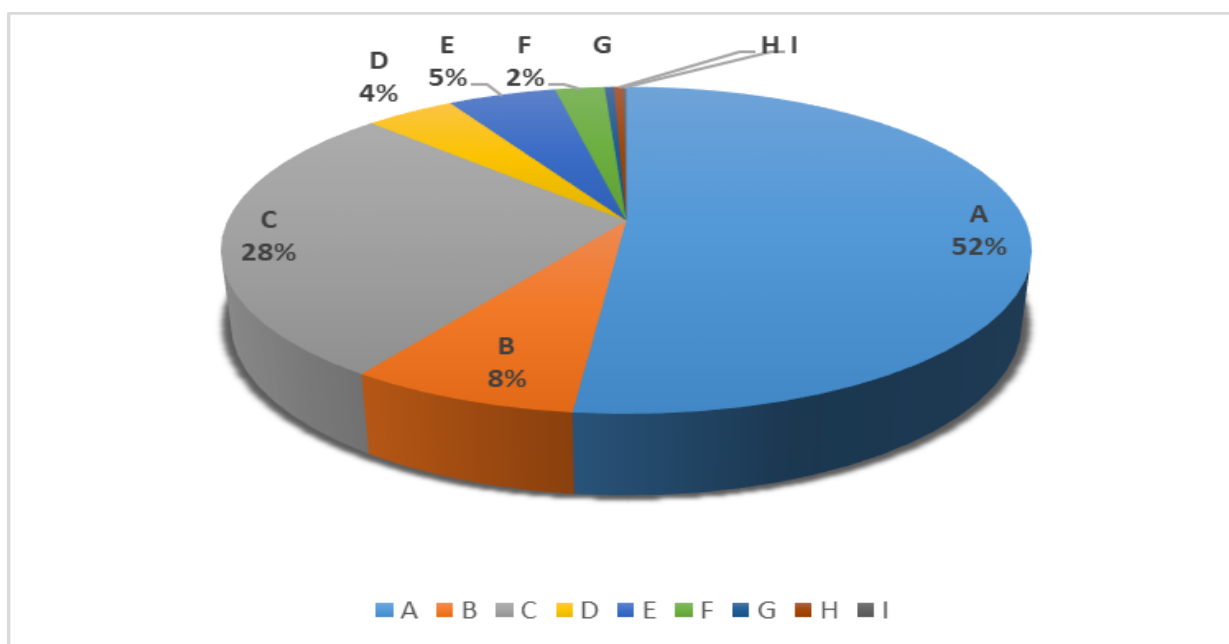
⇒ Photographie du personnel de l'ADPA au 31/12/2020

Emploi	CDI	CDD
Cadres	23	0
Agents de Maîtrise	33	2
Employés Qualifiés	306	46
Employés non qualifiés	259	11
Total	621	59
	680	

Les effectifs de l'ADPA au 31 décembre 2020, s'établissent à **680 salariés** soit **560.42 ETP** (Equivalent temps plein)

L'activité économique de l'ADPA s'inscrit dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). De par son effectif, l'ADPA figure parmi les plus importants acteurs de l'ESS en Rhône-Alpes. Son effectif correspond, par exemple, à l'équivalent de l'addition des effectifs des entreprises de services GEG et Transports VFD.

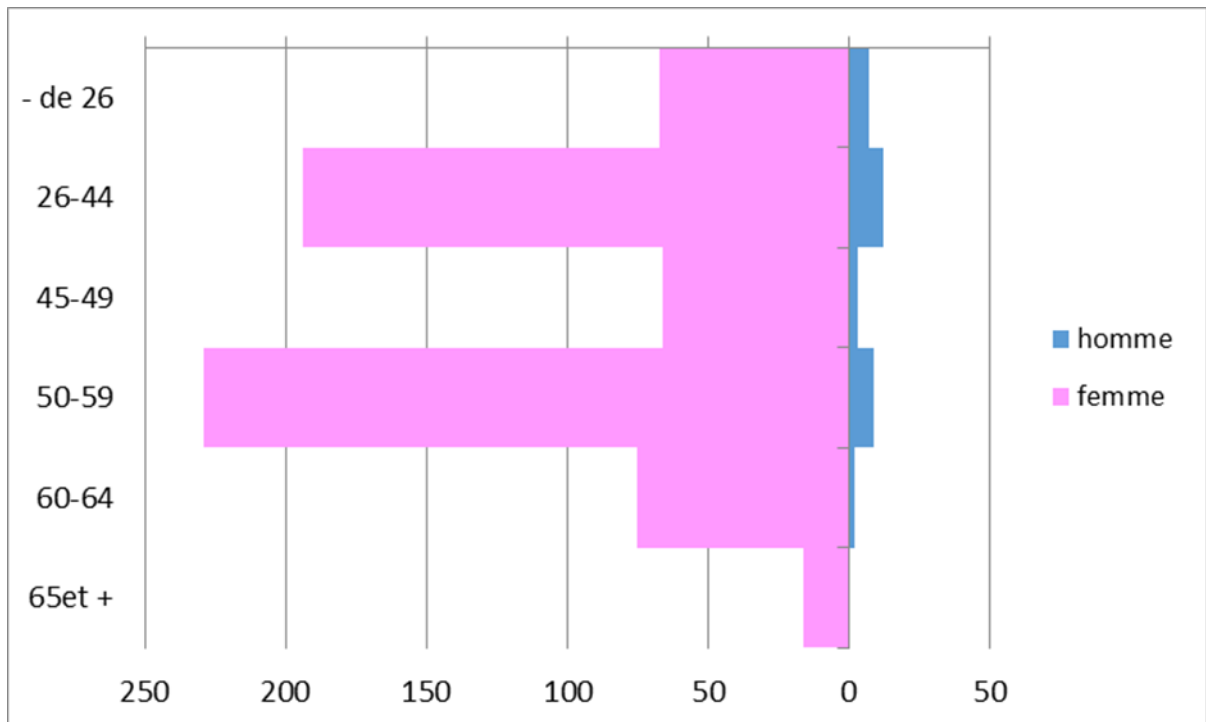
Répartition par catégorie de la convention collective de branche en 2020 :



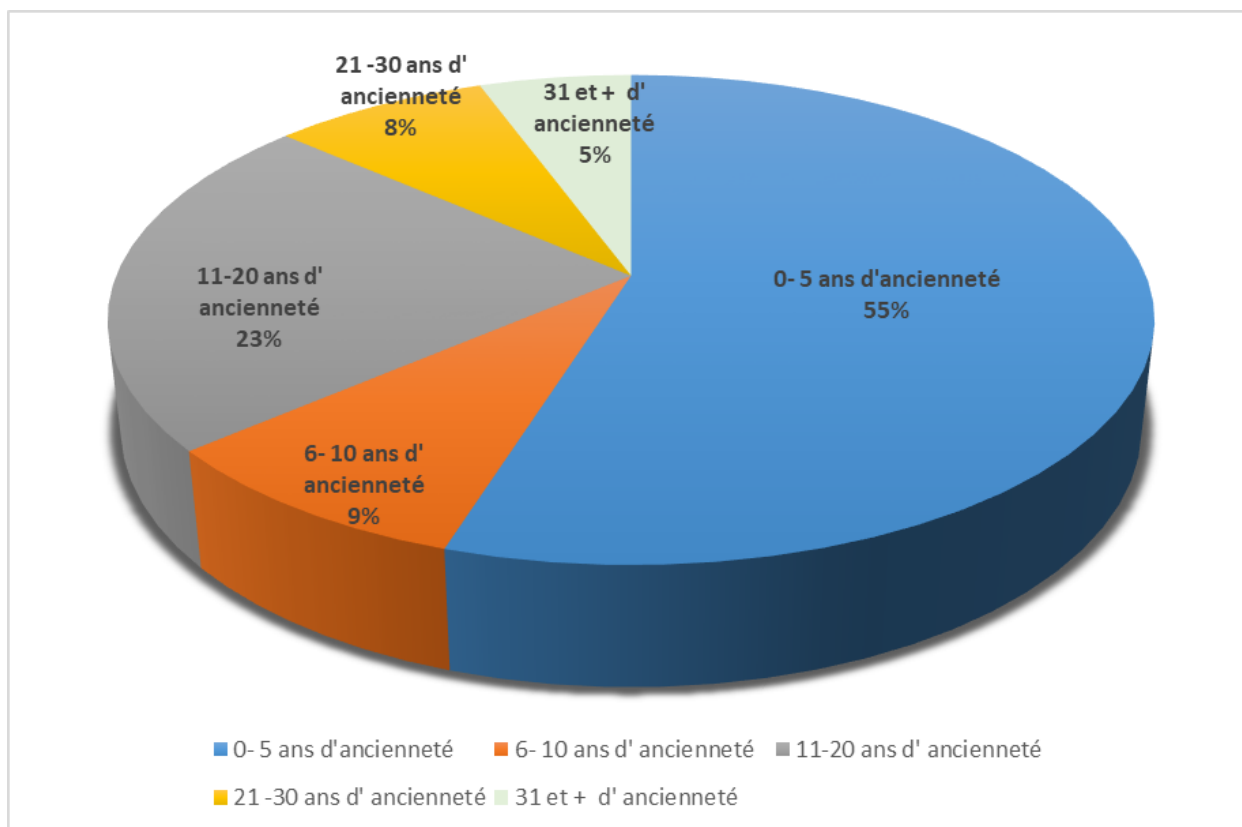
Répartition des effectifs par genre

Année	2020	
Femmes	647	95.15 %
Hommes	33	4.85 %
Total	680	

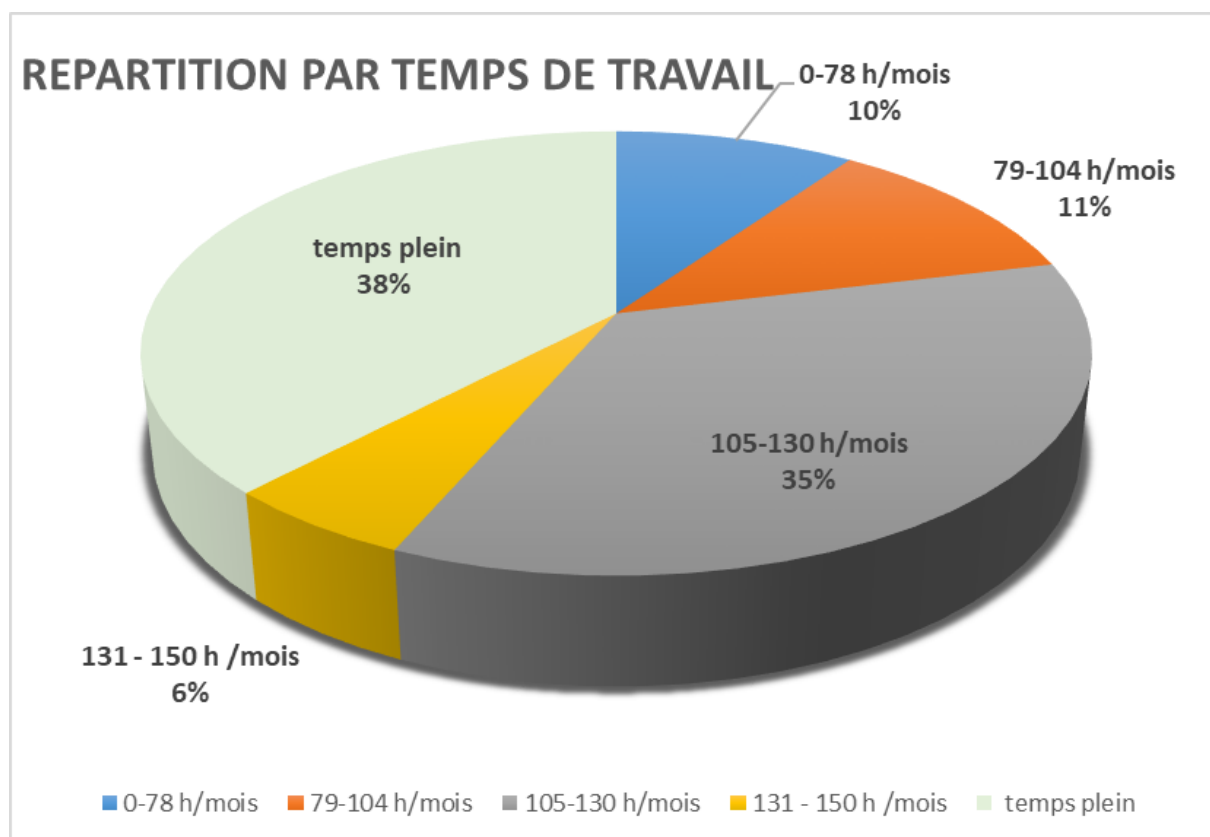
Pyramide des âges



Répartition des effectifs par ancienneté dans le poste



Répartition des effectifs par temps de travail



⇒ Le recrutement ne faiblit pas !

D'ici 2030, sous l'effet de l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes (3 300 personnes par an), les opportunités d'emploi dans les services à la personne augmenteront de plus de 2 000 personnes chaque année. En raison des départs à la retraite et des mobilités, 3% des travailleurs doivent être remplacés chaque année.

Les besoins sont d'autant plus élevés dans le secteur de l'aide à domicile, avec de fortes difficultés pour les combler. Selon les données de l'INSEE, d'ici 2050, la France comptabiliserait 4 millions de personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie. L'aide à domicile est de ce fait un secteur d'avenir : de plus en plus de personnes en auront besoin dans les prochaines années.

En réponse aux difficultés de recrutement, L'ADPA reste dynamique et essaye de tenir compte autant que possible des contraintes personnelles lors de l'établissement des plannings. De plus, un contrat à temps plein en CDI est quasiment systématiquement proposé.

L'ADPA s'est engagé dans une vraie politique d'intégration des nouveaux salariés avec, par exemple, plusieurs jours de binôme ou bien 2 demies journées de formation dès l'embauche.

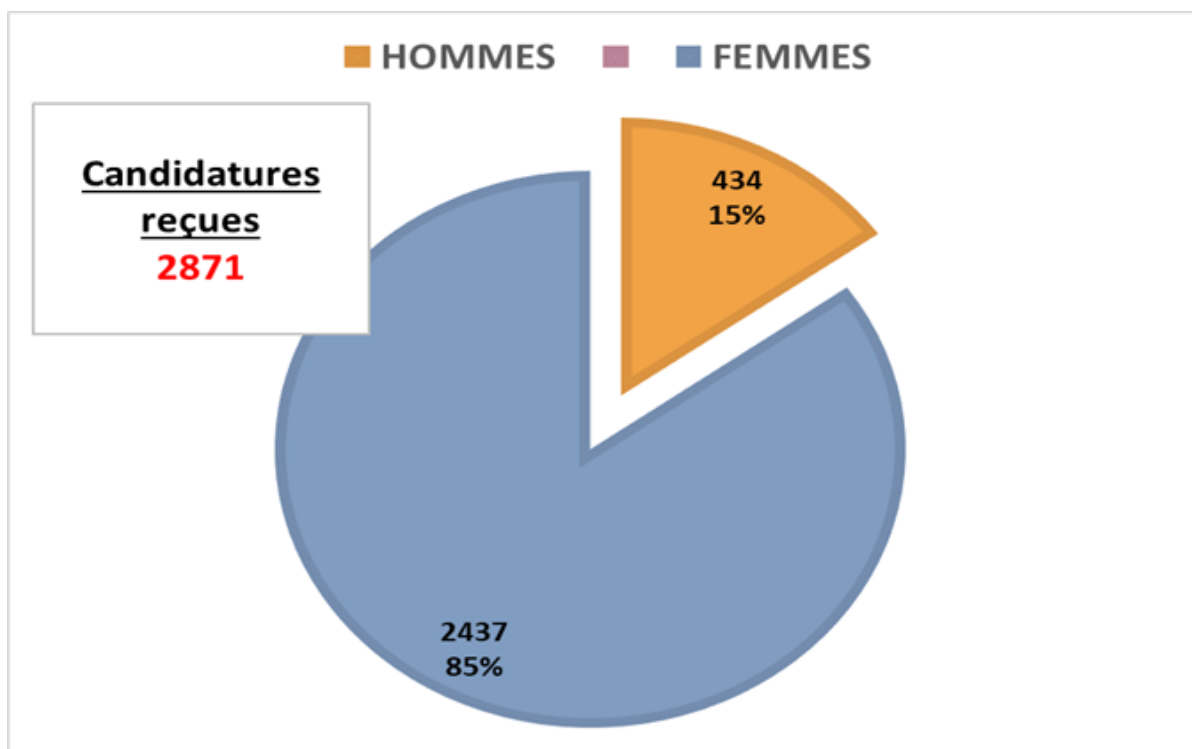
Pour recruter, Il est devenu évident que la valorisation, la connaissance des métiers du domicile doivent passer par de nouvelles formes de communication, adaptées aux nouveaux profils.

Aussi L'ADPA est présente sur tous les supports d'annonce :

- Wizbii
- JobAtsii
- Facebook ADPA et pages privées sur diverses communes
- Instagram
- Panneaux Lumineux (affiche aussi CDI)
- Matheysine Développement
- Cœur emplois (via UNA)
- Missions locales
- IFSI et autres écoles
- Site ADPA
- Pôle emploi
- Indeed

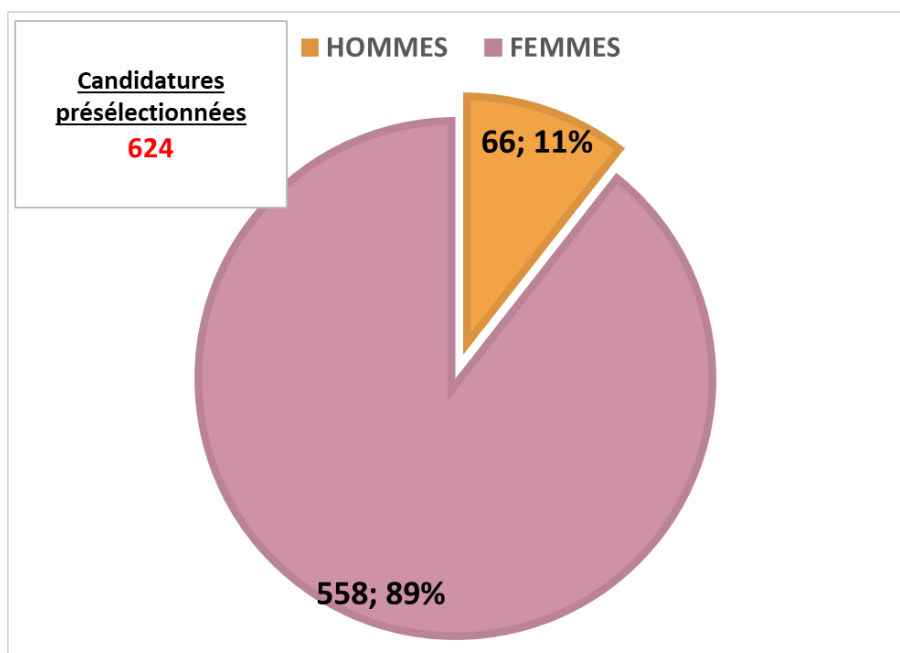


En 2020, et ce malgré la pandémie ce sont : **2871 candidatures de reçues et traitées pour nos métiers**



Pour ce qui concerne spécifiquement les candidatures au poste d'aide à domicile :

624 candidatures ont été sélectionnées pour un entretien pour les postes d'aide à domicile ou auxiliaire de vie.



En 2020 : C'est 105 embauches en CDI qui ont été faites à l'ADPA tous métiers confondus et plus de 150 embauches en CDD

Embauches en CDI	7,62%	Hommes
	92,38%	Femmes

⇒ La formation, au cœur des priorités

Le plan de formation globale 2020 de l'ADPA, s'est construit sur l'accompagnement des évolutions, pour préparer l'ADPA de demain, poursuivre et renforcer la professionnalisation, sécuriser les prises de postes, sans oublier la santé au travail. En développant l'expertise de ses collaborateurs, L'ADPA souhaite aussi valoriser son expertise et afficher une image professionnelle.

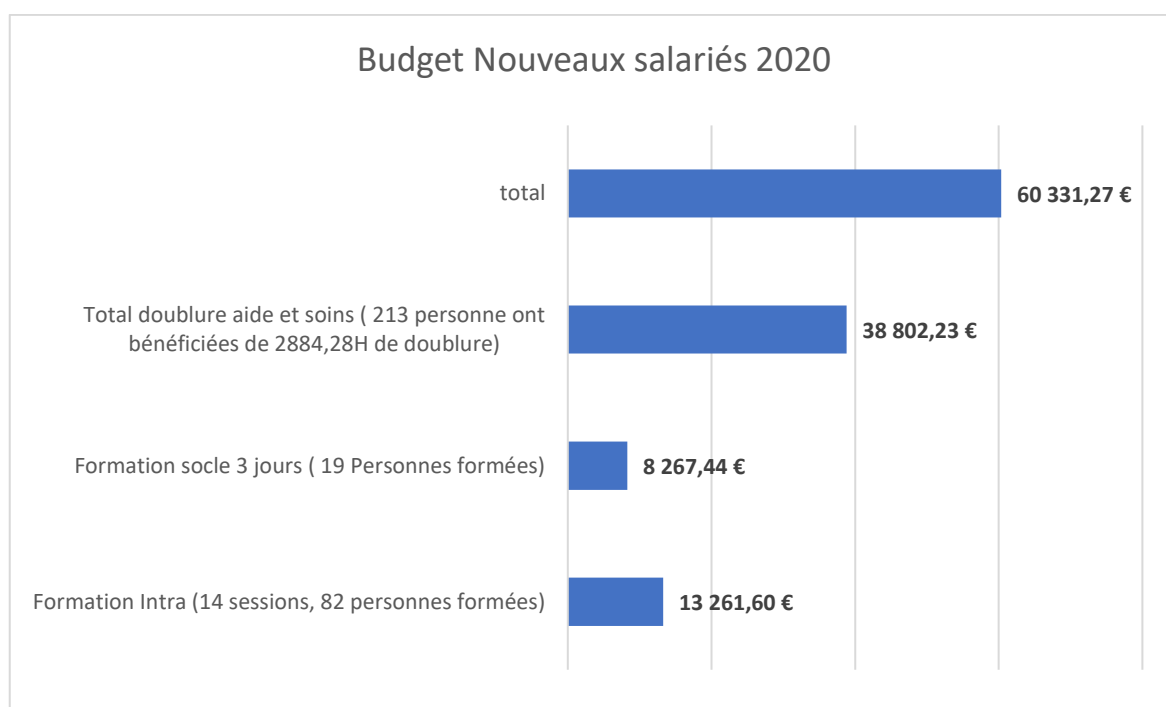
La formation du personnel permet d'améliorer les qualifications des salariés et de booster leur motivation. L'un des principaux objectifs de la formation continue est, en effet, de redonner confiance aux employés en stimulant leurs connaissances et en leur apprenant de nouvelles choses.

L'année 2020 a été marquée par 2 évènements majeurs dans la vie de l'ADPA :

- La mise en place du nouveau logiciel informatique ATENA pour lequel nous avons concentré toutes nos formations du 1^{er} trimestre
- La crise sanitaire qui nous a contraint à stopper entièrement l'activité « formation » du 16 Mars 2020 au 30 avril 2020. La remise en route des formations a dû se faire progressivement et à effectifs réduits pour garantir le respect des mesures barrières. Nous avons su nous adapter et trouver des solutions pour poursuivre le plan de formation sur le reste de l'année.

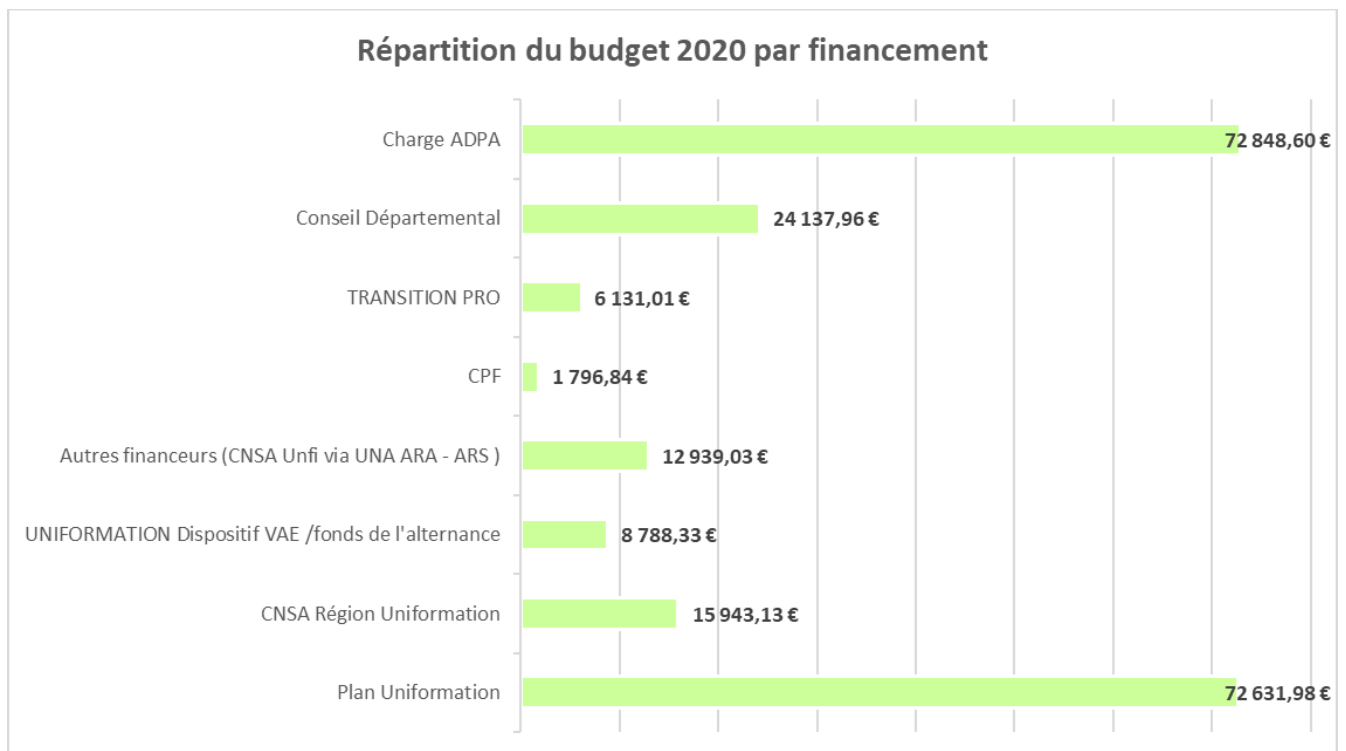
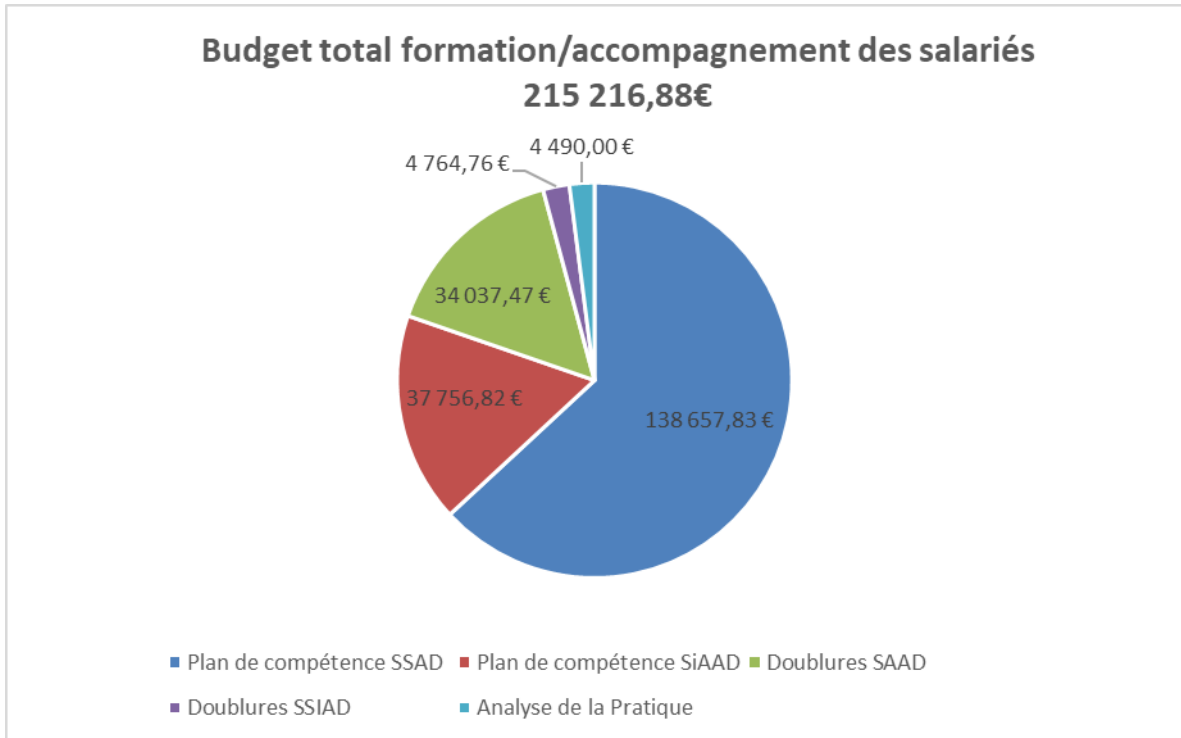
Les chiffres 2020

L'accompagnement des nouveaux salariés en 2020



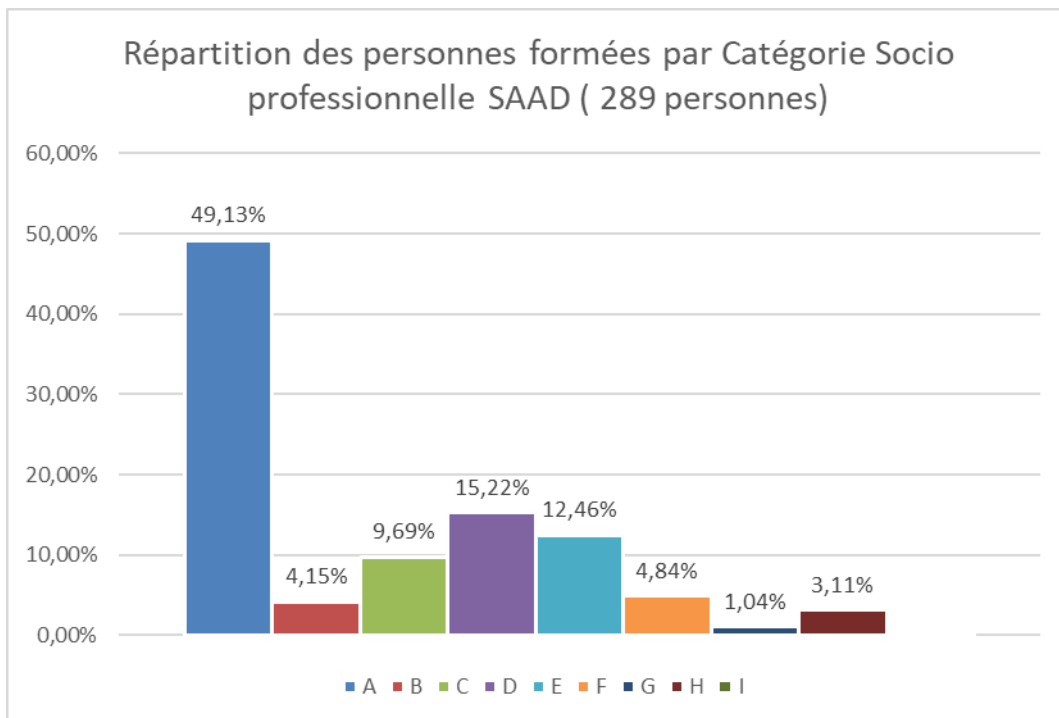
L'accompagnement dans la montée en compétence, la qualification et la qualité de vie au travail en 2020

Pour quel budget ?

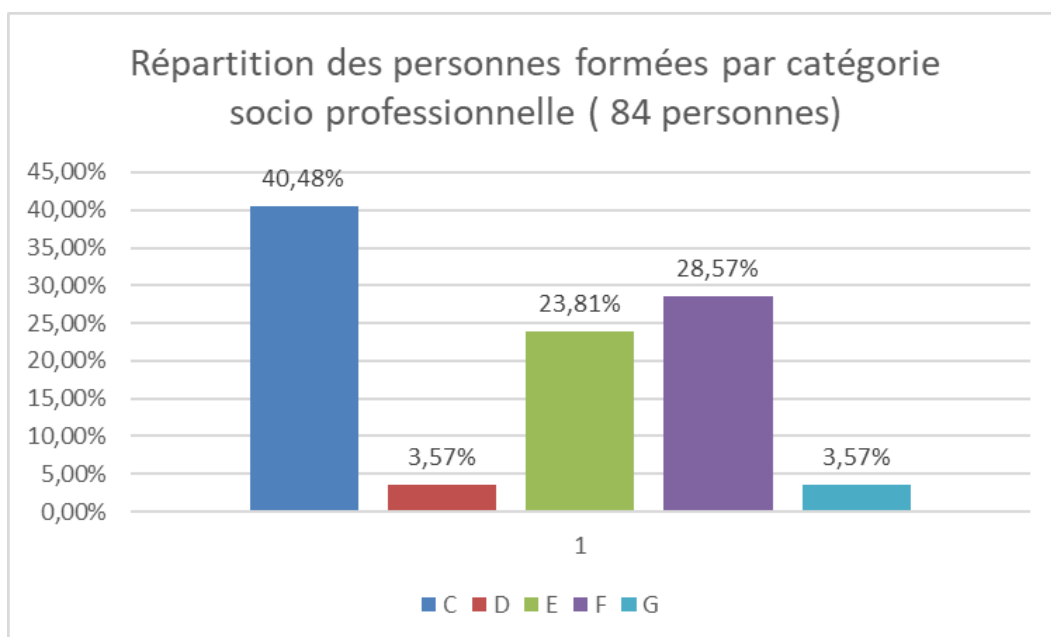


Pour quels salariés ?

Le SAAD



Le SSIAD





Accompagner à Domicile
pour Préserver l'Autonomie

7, rue du Tour de l'Eau
CS 60123
38403 Saint Martin d'Hères

04 76 40 05 58
Accueil@adpa38.fr
<http://www.adpa38.fr>

